



POUR LE SERVICE PREVENTION SECURITE

LA DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA COHESION SOCIALE

RECRUTE

UN-E COORDONNATEUR-TRICE DES AGENTS DES POINTS ECOLES

Sous l'autorité de la Responsable du service Prévention-sécurité, vous effectuerez les missions suivantes, pendant les périodes scolaires :

- Vous assurez la coordination du dispositif des traversées scolaires « Points écoles »
- Vous effectuez le contrôle et la vérification du bon fonctionnement des différents points protégés, définis par la municipalité
- Vous êtes en charge du suivi administratif (relevé d'heures des agents, outils d'organisation, bilans,...)
- Vous pouvez être amené à signaler un accident et transmettre les informations aux services d'urgence et à la responsable du service

- Temps non complet : 10 heures / mois
- Interventions ponctuelles sur les horaires des Points Ecoles : Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h 10 à 8 h 40, de 11h 40 à 12h 10, de 13h 25 à 13h 55, de 16 h 15 à 16 h 45, et de 17 h 45 à 18 h 15

- Qualités requises :
- Grande disponibilité. Vous êtes calme, courtois, réactif, responsable et vous disposez de bonnes qualités relationnelles. Vous savez vous faire respecter. Vous êtes en capacité d'assurer un suivi rigoureux du contrôle des points écoles.

- Moyens mis à disposition :
- Véhicule de la Ville pour effectuer les contrôles ; Téléphone portable ;

- Contraintes du poste :
- Permis B obligatoire
- Déplacements fréquents sur le territoire
- Durée du contrat : Contrat annuel de vacation

Pour toutes candidatures, merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à l'attention de Madame Rosica LECOMTE par email : rosica.lecomte@ville-genevilliers.fr